

# Commune de Käerjeng

## CONSEIL COMMUNAL DU 5 JUIN 2019

---

Rapport sommaire de la séance du conseil communal du mercredi 5 juin 2019.

Présents: MM. Michel Wolter, bourgmestre, Josée-Anne Siebenaler-Thill, Frank Pirrotte et Richard Sturm, échevins ; Yves Cruchten, Jos Thill, Danielle Schmit, Lucien Fusulier, Joseph Hames, Arsène Ruckert, Guy Scholler, Marc Hansen, Mireille Duprel et Jean-Marie Bruch, conseillers ; Alain Schwarz, secrétaire.

Excusé: Nico Funck, conseiller.

Début de la séance à 14h00 heures.

- 1) **Huis clos - Personnel communal – Promotion d'un fonctionnaire.**  
*Conformément aux dispositions de la loi communale en vigueur, ce point est traité à huis clos.*
- 2) **Huis-clos - Personnel communal – Promotion d'une fonctionnaire.**  
*Conformément aux dispositions de la loi communale en vigueur, ce point est traité à huis clos.*
- 3) **Huis clos - Personnel communal – Constatation de circonstances exceptionnelles concernant la nomination d'un ingénieur pour les besoins du service voirie.**  
*Conformément aux dispositions de la loi communale en vigueur, ce point est traité à huis clos.*
- 4) **Huis clos - Personnel communal – Nomination provisoire d'un fonctionnaire (m/f) au poste à tâche complète dans le groupe de traitement A1, sous-groupe administratif, pour les besoins du service écologique.**  
*Conformément aux dispositions de la loi communale en vigueur, ce point est traité à huis clos.*
- 5) **Huis clos - Personnel communal – Nomination définitive d'un fonctionnaire (m/f) au poste à tâche complète dans le groupe de traitement D2, sous-groupe à attributions particulières.**  
*Conformément aux dispositions de la loi communale en vigueur, ce point est traité à huis clos.*
- 6) **Huis clos - Enseignement fondamental – Proposition de réaffectation à un premier poste de surnuméraire à tâche complète vacant aux cycles 2 à 4 à partir de l'année scolaire 2019/2020.**  
*Conformément aux dispositions de la loi communale en vigueur, ce point est traité à huis clos.*

- 7) **Huis clos - Enseignement fondamental – Proposition de réaffectation à un deuxième poste de surnuméraire à tâche complète vacant aux cycles 2 à 4 à partir de l'année scolaire 2019/2020.**

*Conformément aux dispositions de la loi communale en vigueur, ce point est traité à huis clos.*

- 8) **Huis clos - Enseignement fondamental – Proposition de réaffectation à un troisième poste de surnuméraire à tâche complète vacant aux cycles 2 à 4 à partir de l'année scolaire 2019/2020.**

*Conformément aux dispositions de la loi communale en vigueur, ce point est traité à huis clos.*

- 9) **Huis clos - Enseignement fondamental – Proposition de réaffectation à un quatrième poste de surnuméraire à tâche complète vacant aux cycles 2 à 4 à partir de l'année scolaire 2019/2020.**

*Conformément aux dispositions de la loi communale en vigueur, ce point est traité à huis clos.*

- 10) **Huis clos - Enseignement fondamental – Proposition de réaffectation à un poste de surnuméraire à tâche partielle (50%) vacant aux cycles 2 à 4 à partir de l'année scolaire 2019/2020.**

*Conformément aux dispositions de la loi communale en vigueur, ce point est traité à huis clos.*

- 11) **Communications du collège des bourgmestre et échevins.**

Suite au décès inopiné de Son Altesse Royale le Grand-Duc Jean le 23 avril dernier, le bourgmestre Michel Wolter rappelle les mérites du monarque pour la patrie, ainsi que les visites officielles pour la veille de la fête nationale en 1998 et à l'occasion de l'exposition de la Première Guerre mondiale, le 17 juin 2017.

Par une minute de silence, les personnes présentes rendent hommage au Grand-Duc Jean et à Monsieur Steve Marteng, membre d'une commission consultative, décédé récemment dans un accident tragique.

- 12) **Présentation - réaménagement cour d'école Op Acker et approbation du projet avec devis.**

Le projet, dont la première phase est présentée par l'architecte, Monsieur Stefan Jacobs (ernst + partner landschaftsarchitekten), prévoit deux terrains multisports, un toboggan tubulaire, diverses possibilités d'assises et d'éléments à grimper ainsi que des espaces verts. Le coût des travaux s'élève à 1.065.000 €.

*Approbation unanime.*

- 13) **Présentation - réaménagement des rues Eugène Mouschand, Nicolas Roth et Jean-Pierre Thiry à Hautcharage et approbation du projet avec devis.**

Monsieur Tom Ziewers du bureau d'ingénieurs Zolid présente les travaux de réaménagement dans les détails avec devis s'élevant à 3.815.000 €. Le démarrage du chantier est prévu pour début 2020. La durée des travaux est échelonnée à 24 mois.

*Approbation unanime.*

- 14) Aménagement communal et développement urbain – Lotissement de parcelles sises à Clemency, 2 rue de Messancy (section CA de Clemency – numéro cadastral 5/3498) – Approbation.**

L'architecte Carole Juttel présente le projet qui prévoit le morcellement d'une parcelle en deux afin d'y construire, après démolition de la maison existante, trois unités de logement.

*Approbation unanime.*

- 15) Aménagement communal et développement urbain – Lotissement de parcelles sises à Bascharage, 98-104 avenue de Luxembourg et 2 rue Boeltgen (section BC de Bascharage – numéros cadastraux 284/4927, 284/5602, 284/5603, 284/6065, 286/7799 et 286/7800) – Approbation.**

Diverses maisons en bande doivent faire place pour un immeuble d'appartements. Madame Carole Juttel, architecte, explique le dossier dans ses détails.

*Approbation unanime.*

- 16) Aménagement communal et développement urbain – Lotissement d'une parcelle sise à Bascharage, 10 rue des Champs (section BC de Bascharage – numéro cadastral 1877/6104) – Approbation.**

L'architecte de la Commune présente le projet de morcellement d'une parcelle en trois lots pour y construire trois unités de logement.

*Approbation unanime.*

- 17) Aménagement communal et développement urbain – Lotissement d'une parcelle sise à Bascharage, 5 rue des Roses (section BC de Bascharage – numéro cadastral 505/8062) – Approbation.**

Le projet prévoit le morcellement d'un terrain afin d'y construire deux maisons unifamiliales.

*Approbation unanime.*

- 18) Aménagement communal et développement urbain – Lotissement de parcelles sises à Bascharage, 23, 25 et 27 rue de la Continentale (section BC de Bascharage – numéros cadastraux 2751/5593 et 2751/7726) – Approbation.**

Après la démolition d'une maison unifamiliale, le terrain sera morcelé en trois parcelles afin d'y faire construire trois unités de logement.

*Approbation unanime.*

- 19) Transaction immobilière : Approbation de l'acte notarié entre le collège des bourgmestre et échevins et Monsieur et Madame Van Driessche-Schouweiler, demeurant à L-4943 Hautcharage, 2, rue Nicolas Roth, concernant l'acquisition de différents terrains sis à Hautcharage.**

La Commune acquiert quatre parcelles d'une surface totale de 69,20 ares au prix de 20.996 €. Le SICONA réalisera des mesures de protection de la nature sur une large majorité de ces terrains.

*Approbation unanime.*

- 20) Transaction immobilière : Approbation de l'acte notarié entre le collège des bourgmestre et échevins et Madame Weber Aline, demeurant à L-4517 Oberkorn, 19, rue Boettelchen, concernant l'acquisition d'un terrain sis à Hautcharage.**

47,40 ares vont être acquis par la Commune au prix de 17.538 €. Ces terrains vont également être aménagés par le SICONA.

*Approbation unanime.*

- 21) Transaction immobilière : Approbation de l'acte notarié entre le collège des bourgmestre et échevins et la société à responsabilité limitée « PL Immo S.à.r.l. » avec siège social à L-4940 Bascharage, 119, avenue de Luxembourg, concernant la vente de deux parcelles à Clemency au lieu-dit « Rue de l'École », avec une contenance de 37 centiares.**

Une parcelle de 37 centiares est cédée dans le cadre d'un projet de logement. Le montant de la transaction s'élève à 9.250 €.

*Approbation unanime.*

- 22) Contrat de fermage conclu entre le collège des bourgmestre et échevins et Madame Reinart Josiane, demeurant à L-4942 Bascharage, 2a, am Schack, concernant un terrain à Hautcharage, au lieu-dit « Auf Itschelt », avec une contenance de 68 ares.**

La commune loue une parcelle de 68 ares à Hautcharage pour un fermage annuel de 102 €.

*Approbation unanime.*

- 23) Personnel communal : Création d'un poste d'artisan DAP/CATP pour les besoins du centre de recyclage (Eco-Center).**

*Approbation unanime.*

- 24) Enseignement fondamental : Approbation de l'organisation scolaire provisoire 2019/2020 de la commune de Käerjeng.**

L'organisation scolaire provisoire est présentée par le préposé du ressort, Monsieur Jean-Marie Pandolfi.

*Approbation unanime.*

- 25) Enseignement fondamental : Approbation du règlement d'occupation des postes des enseignants de la commune de Käerjeng.**

Monsieur Jean-Marie Pandolfi présente le règlement dans ses détails.

*Approbation unanime.*

**26) Cimetières communaux – Indemnités pour fossoyage.**

*Approbation unanime.*

**27) Compte de Gestion 2018 - État des recettes restant à recouvrer à la clôture de l'exercice 2018.**

Les restants à poursuivre pour l'exercice 2018 s'élèvent à 34.377,70 €, alors que les décharges accordées se chiffrent à 2.026,54 €.

*Approbation unanime.*

**28) Arrêt provisoire du compte administratif 2017.**

Boni du compte de 2016 :	22 259 647,03
Recettes ordinaires :	37 714 384,12
Recettes extraordinaires :	2 317 088,06
Total des recettes :	62 291 119,21
Mali du compte 2016:	0,00 €
Dépenses ordinaires :	31 015 014,19
Dépenses extraordinaires :	14 862 982,57
Total des dépenses :	45 877 996,76
Boni :	16 413 122,45

*Approbation pour 9 voix (CSV, déi gréng) contre 5 (LSAP).*

**29) Arrêt provisoire du compte de gestion 2017.**

Total des recettes :	37 714 384,12	2 317 088,06
Total des dépenses :	31 015 014,19	14 862 982,57
Boni propre à l'exercice :	6 699 369,93	
Mali propre à l'exercice :		12 545 894,51
Boni du compte de 2016 :	22 259 647,03	
Mali du compte de 2016 :		
Boni général :	28 959 016,96	
Mali général :		12 545 894,51
Transfert de l'ordinaire à l'extraordinaire :	- 12 545 894,51	+12 545 894,51
Boni définitif :	16 413 122,45	

*Approbation unanime.*

**30) Modification du règlement relatif aux conditions d'utilisation du service « Käerjenger VélosBox » .**

L'échevine Josée-Anne Siebenaler-Thill présente le détail des modifications apportées au règlement.

*Approbation unanime.*

**31) Règlement-taxe relatif à l'utilisation du service « Käerjenger VélosBox».**

*Approbation unanime.*

**32) Commissions consultatives de la commune de Käerjeng – Modifications dans les commissions de la mobilité et de l'environnement.**

Sur proposition de la section locale du DP, Monsieur Daniel Jeitz remplace Monsieur Steve Marteng dans la commission de la mobilité. Monsieur Claude Besch est remplacé par Monsieur Serge Defays comme secrétaire dans la commission de l'environnement.

*Approbation unanime.*

**33) Règlements temporaires de la circulation, édictés par le collège des bourgmestre et échevins – Confirmation.**

*Approbation unanime.*

**34) Questions et réponses.**

Fin de la séance : 17.00 heures